

Parole d'élus RESPECT

Au moment où j'avais écrit ces quelques lignes, la Profession agricole s'était mobilisée pour faire comprendre sa situation. Être respecté pouvait résumer l'état d'esprit lié aux dernières actions des agriculteurs qui se sont mobilisés dans toute la France pour demander la détaxation du GNR, un meilleur revenu, un assouplissement des normes environnementales, une simplification des obligations administratives, des mesures sociales et fiscales pour garantir l'avenir de la Profession. Respecter notre métier, nos efforts, notre droit de disposer d'un revenu à la hauteur de notre engagement, notre investissement pour exercer notre mission principale : nourrir la

population dans le respect de la souveraineté alimentaire. Ce droit donné pour produire notre propre alimentation sur notre propre territoire est la condition préalable à la sécurité alimentaire.

Aussi, pour l'exercer librement, l'État devait comprendre qu'il est indispensable d'entendre nos revendications mais surtout respecter les agriculteurs en mettant en place ce qu'il a promis pour sortir de ce marasme. À la demande de Monsieur le Préfet, en tant qu'élus de la Chambre d'agriculture, en concertation avec les OPA du département et les syndicats agricoles, nous avons amené des propositions concrètes de mesures de simplification auprès des représentants de l'État, le 5 février dernier.

L'État doit concrétiser ses engagements par une mise en place rapide de nos propositions.

Jean-Yves HEURTIN

Président Chambre d'agriculture du Calvados



Ils en parlent

Baptiste, d'apprenti à salarié agricole chez Guillaume SAVEY

« Baptiste est le 6^e apprenti et le 2nd devenu salarié sur l'exploitation. La formation par l'apprentissage me correspond bien : au-delà de la main d'œuvre complémentaire, c'est surtout l'occasion de travailler ensemble et d'expliquer mes pratiques. La présence d'un apprenti sur l'exploitation ne colle pas toujours aux besoins, ça fait partie du jeu. Mes éléments de réussite : l'entretien avant contrat, le relationnel et la confiance ». Pour Baptiste, ancien élève du CFA de Vire non issu du monde agricole : « venu en stage de découverte de 3^e, j'ai été apprenti pendant 3 ans et depuis le 1^{er} septembre, je suis salarié polyvalent. Une suite logique qui me permet de travailler aujourd'hui en connaissant bien l'exploitation et le fonctionnement de Guillaume ».

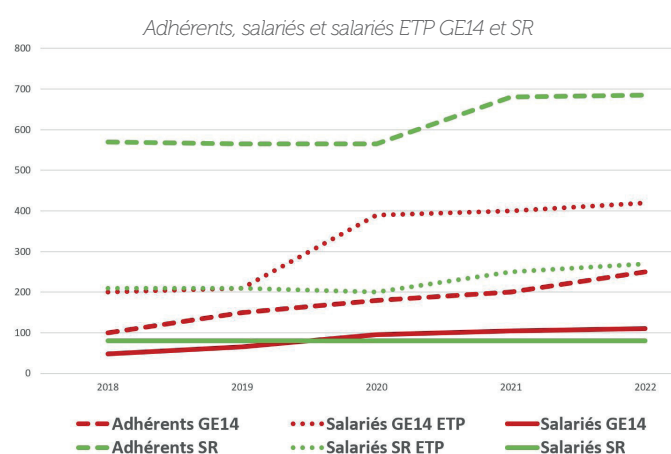


Baptiste LEMOUSSU et Guillaume SAVEY

Organisation du travail

Le Service de Remplacement et le Groupement d'Employeurs 14 sont complémentaires :

- SR : permet au chef d'exploitation de s'absenter
- GE14 : emplois partagés en complément de la main d'œuvre existante sur l'exploitation et emplois saisonniers



Vous recherchez un salarié ?

- Vous avez une offre d'emploi à pourvoir dans la production agricole, consultez le site de recrutement ANEFA : www.lagriculture-recrute.org
- Votre contact dans le Calvados est à votre disposition ANEFA 14 Augustin MAUPRIVEZ – 09 73 033 200 calvados@anefa.org

En 2023, dans le Calvados :

- 348 offres d'emploi sur le site [lagriculture-recrute.org](http://www.lagriculture-recrute.org)
- 2 320 salariés permanents et 1 794 saisonniers et salariés occasionnels (recensement 2020)
- 271 apprentis agricoles (OCAPIAT)



Pour aller plus loin

Une bonne relation employeur/salarié se construit au quotidien : motivation, écoute réciproque, communication, valorisation, reconnaissance, conditions de travail, gestion des risques...

Des formations existent :

- Manager et motiver mon salarié
- Rédiger mon Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER), en partenariat avec la FRSEA



En savoir +

AGENDA

Réforme des retraites, faites le point

20 mars à 14h00 sur l'antenne de Lisieux

Nouvelle réforme des retraites : report de l'âge légal, modification des durées de cotisations, revalorisation...

Faites le point avec l'intervention d'une conseillère MSA

J'agis pour mon bien-être et ma qualité de vie dans mon métier d'agriculteur

Journée Innov'action

26 mars de 13h30 à 16h30

Gaec de Rubercy

(Céline et Franck JUHEL)

à St Agnan le Malherbe

Pour améliorer votre quotidien et connaître l'ensemble des dispositifs !

Ateliers et témoignages

Contact : 02 31 68 11 16

Investissement, installation, changement de pratiques : vous avez un projet sur votre exploitation

La Chambre d'agriculture et la Région Normandie organisent des rendez-vous pour vous orienter de 10h à 16h30 :

15 mars : Caen, à l'Abbaye aux Dames

21 mars : Vire, à l'antenne de la Chambre d'agriculture

Pour en savoir plus :

Contactez votre antenne de proximité

Offre d'emploi

Les Chambres d'agriculture de Normandie recrutent, en CDD temps plein, un conseiller pour réaliser les prestations de télédéclaration PAC auprès des agriculteurs, du 25 mars 2024 jusqu'au 17 mai 2024, pour son antenne de Lisieux
Pour candidater : recrutement@normandie.chambagri.fr

BESSIN

Poursuite du programme de plantation de haies bocagères dans le Bessin

Pour la troisième année consécutive, Ter'Bessin, avec l'appui de la Chambre d'agriculture, le soutien financier du Département du Calvados et de la coopérative d'Isigny S^{te} Mère, poursuit l'opération collective de plantation de haies bocagères sur le territoire du Bessin. **En deux ans, ce sont plus de 22 km de haies qui ont déjà été plantés** grâce à ce dispositif.

Ce programme « clé en main » est accessible à tous les agriculteurs des 3 collectivités du Bessin : Isigny Omaha Intercom, Bayeux Intercom et Seules Terre et Mer. L'exploitant bénéficie grâce à ce dispositif d'un tarif préférentiel pour la création ou le regarnissage de ses haies. Le programme comprend la réalisation d'un conseil plantation, les travaux de plantation effectués par des entreprises spécialisées et la prise en charge du volet administratif pour l'obtention des aides.

Si vous souhaitez bénéficier de ce dispositif, merci de vous inscrire avant le 1^{er} mars 2024.

Informations et inscriptions auprès de Nicolas RIBOT, conseiller boisement à la Chambre d'agriculture



Nicolas RIBOT

nicolas.ribot@normandie.chambagri.fr

06 81 30 89 29

BOCAGE

Qualité de Vie au Travail en agriculture : un guide fait pour vous

« De nombreux dispositifs peuvent améliorer le quotidien des agriculteurs mais ne sont pas suffisamment connus ! », constat d'élus locaux de la Chambre d'agriculture. Avec leur appui, l'équipe Organisation du Travail et la Direction de l'Innovation, Recherche et Développement de la Chambre d'agriculture ont construit un livret « J'agis pour mon bien-être et ma qualité de vie », en 7 parties :

- Réduire la charge de travail, anticiper, déléguer ou partager le travail administratif, organiser son bureau, mettre en place des trucs, astuces et outils d'aide à la décision, recourir aux Cumas et Entreprises de Travaux Agricoles
- Prévenir les risques, trouver le sommeil, rester zen, se prémunir des coups durs
- Se former
- Se poser, profiter de l'arrivée d'un bébé, faire garder ses enfants, pratiquer du sport

- Être fier de son métier, accueillir, communiquer et transmettre son savoir-faire
- Bien travailler avec ses associés et/ou salariés, être reconnu
- Rejoindre un groupe, s'engager dans la vie locale et associative

Dans le guide, tout est détaillé (chiffres, contacts, témoignages). **Vous pourrez le découvrir mardi 26 mars** à l'occasion de la porte ouverte organisée chez Céline et Franck JUHEL à St Agnan le Malherbe.

David DELBECQUE

06 08 75 02 92

david.delbecque@normandie.chambagri.fr

Ce travail a été réalisé dans le cadre du Programme Régional de Développement Agricole et Rural de Normandie (PRDAR)



PLAINE

Les 9^e Rencontres CIRCUITS COURTS

Devenues un rendez-vous incontournable pour les producteurs en circuits courts du Calvados, la prochaine édition des Rencontres Circuits-Courts se délocalise dans le Bessin, pour se rapprocher des producteurs, dans un cadre unique.

Notez dès maintenant la date du 25 mars 2024 pour nous retrouver au Prieuré S^t Gabriel – Creully sur Seulles.



Ce temps dédié aux circuits-courts alimentaires permettra de poursuivre les échanges et les rencontres initiés depuis 2014 entre les professionnels de l'alimentation locale du Calvados (acheteurs et fournisseurs).

L'équipe organisatrice est en train de concocter un pro-

gramme inédit pour 2024 : salon des producteurs, conférence, exposition, ateliers culinaires...

Comme chaque année de nombreux partenaires se mobilisent pour la réussite de cette rencontre : Le Département du Calvados, les Chambres d'agriculture de Normandie, la CMA, la CCI, Bio en Normandie, Normandie Équitable, la Région Normandie et le PAT de Ter-Bessin.

Le lien d'inscription sera très prochainement disponible, n'hésitez pas à prendre contact si vous souhaitez participer.

Élodie HARDY-METAYER
elodie.hardy-metayer@normandie.chambagri.fr
06 33 60 10 33



PAYS D'AUGE

Réforme des retraites, faire le point

La réforme des retraites est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2023. **Elle change les règles pour les pensions des exploitants agricoles** : report de l'âge légal, modification de la durée de cotisation, revalorisation des petites retraites, carrières longues, mesures pour les mères de famille...

L'intention de cesser l'activité agricole doit être signalée avant votre départ à la retraite. Pour cela, un formulaire appelé DICAA vous est envoyé par la MSA 3 à 4 ans avant l'âge légal de départ à la retraite. Le formulaire doit être retourné à la Chambre d'agriculture.

Bien qu'obligatoire, cette formalité n'est qu'une intention. Elle ne vous engage pas sur les conditions de votre cessation. Elle permettra également, dans des conditions particulières, d'obtenir une dérogation temporaire auprès de la DDTM pour poursuivre votre activité tout en percevant la retraite.

Nous vous invitons, le 20 mars à 14h00 sur l'antenne de Lisieux, pour faire le point sur ces évolutions avec une intervention d'une conseillère de la MSA.

MAEC



La Commission Régionale Agri-Environnementale et Climatique s'est réunie le 15 décembre dernier. Les financeurs ont abondé de 10 millions supplémentaires l'enveloppe MAEC. La commission a également commencé à acter certains principes pour la campagne 2024 : vous avez déposé une demande en 2023 ? Vous vous interrogez pour 2024 ? **Nous vous invitons à une réunion d'information à l'antenne de Lisieux le 6 mars à 14h00.**



Beatrice RODTS
beatrice.rodts@normandie.chambagri.fr
06 45 46 34 56

FORMATIONS

Participez aux formations organisées par les Chambres d'agriculture de Normandie

Couverts végétaux : intérêts et clés de réussite

1j : le 15 mars à IFS
Catherine GODET
06 75 13 95 92

Initiation : éducation et dressage du chien de troupeau

4j : 3 avril, 15 mai, 12 juin, 3 juillet – région LISIEUX
Peggy MALBRANCHE
06 73 53 83 95

Améliorer la productivité et la qualité de mes prairies

2j : 4 et 18 avril à BAYEUX
Inscriptions
02 31 51 66 33

Respecter les bonnes pratiques d'hygiène en transformation fromagère

2 j : 4 et 5 avril
à HÉROUVILLE
Anne MANACH
02 33 06 49 92



Introduire le désherbage mécanique dans ma rotation

1j : 30 mai à IFS
Catherine GODET
06 75 13 95 92

Informez-vous, inscrivez-vous sur : normandie.chambres-agriculture.fr
rubrique formation



Témoignage

L'appui à la déclaration PAC : que du confort !

“ C'est important d'avoir confiance dans la structure et dans le conseiller qui se tient à vos côtés ”

Émilie, Antoine, pourquoi faire appel à la Chambre pour votre dossier PAC ?

C'est assez récent ! Mais on manquait de temps et avec l'arrivée de la nouvelle PAC en 2023, on a vraiment ressenti le besoin d'être accompagnés de près : la somme des points à connaître est ahurissante et on ne peut pas



Crédit photo : A. Houssiaux

être au courant de tout ! Quand on est tout seul face à TéléPAC, on a de quoi se donner quelques sueurs froides... Du coup, c'est l'animatrice de notre Association de race Normande, Céline, que je connais bien par ailleurs, qui nous a accompagnés en 2023.

Quels avantages y voyez-vous ?

C'est important d'avoir confiance dans la structure et dans le conseiller qui se tient à vos côtés. Avec Céline, on est sereins ! On sait que notre dossier n'est pas un numéro, que le suivi sera là tout au long de l'année et qu'on peut revenir vers elle en cas d'interrogations. Après, c'est un rendez-vous important, les enjeux sont forts et il faut rester bien concentrés ! Chaque cas est particulier et c'est à nous de donner les éléments pour avoir un conseil optimisé des plus pertinents !

Antoine et Emilie HOUSSIAUX,
La Ferme des Patins
Méry Bissières en Auge

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

CONSEIL PAC

Sécurisez et optimisez vos aides PAC

Dès maintenant, réservez votre rendez-vous

Ifs : 02 31 53 55 00
Bayeux : 02 31 51 66 33
Vire : 02 31 68 11 16
Lisieux : 02 31 31 31 85

Juridique

Aperçu de certaines mesures fiscales et sociales pour 2024

À l'heure où Chambr'Agri 14 est édité, les annonces du Premier Ministre à la suite du mouvement agricole de ce début d'année ne sont pas connues.

La traditionnelle publication des lois de finances et de financement de la sécurité sociale a eu lieu en fin décembre, voici quelques mesures significatives pour les exploitations agricoles.

Relèvement du seuil de micro-BA

Le seuil du régime du micro-bénéfice agricole (micro-BA) est relevé dès 2024, il passe désormais à 120 000 € HT.

La prochaine actualisation triennale interviendra au 1^{er} janvier 2026.

Hausse des seuils relatifs à l'exonération des plus-values professionnelles

Les seuils permettant de bénéficier du régime d'exonération des plus-values professionnelles en fonction du montant des recettes sont augmentés. Ces derniers passent ainsi à 350 000 € au lieu de 250 000 € pour bénéficier d'une exonération totale, et à 450 000 € au lieu de 350 000 € pour bénéficier d'une exonération partielle.

11,65 €

Smic horaire 2024

La hausse s'applique pour les cessions qui interviennent à partir du 1^{er} janvier 2024.

Renforcement du crédit d'impôt pour remplacement

Le crédit d'impôt au titre des dépenses engagées afin d'assurer le remplacement par un tiers est renforcé : le nombre de jours de remplacement passe de 14 à 17, et le taux de crédit augmente, atteignant 60 % au lieu de 50 % auparavant, et 80 % au lieu de 60 % lorsqu'il s'agit d'un remplacement pour maladie ou accident du travail.

Céline DUREUIL
02 31 70 25 43

celine.dureuil@normandie.chambagri.fr

Brève réglementaire

Face aux aléas climatiques : choisir son interlocuteur agréé !

En 2024, chaque exploitant doit désigner son interlocuteur agréé **avant le 31 mars 2024** pour être éligible aux Fonds de Solidarité Nationale. Il pourra ainsi être indemnisé en cas de perte catastrophique de récolte induite par un aléa climatique (avec cependant des niveaux différenciés entre assuré ou non assuré multirisques climatiques).

Les non assurés se tourneront vers la DDT(M), comme dans le cas des productions non assurables multirisques climatiques (horticulture, PPAM...). L'interlocuteur agréé est l'assureur de son choix pour les prairies assurées ou non assurées, comme pour les cultures classiques.

PAC 2023 : Vérifier ses paiements sur Télépac

Pour accéder à vos relevés de paiement, connectez-vous sur Télépac à l'aide de votre N°PACAGE et de votre mot de passe que vous pouvez créer à l'aide de votre code Télépac reçu en octobre dernier.

Sur la gauche de votre écran, rendez-vous sur le pavé en orange « Données et documents », cliquez sur « Campagne 2023 », vous devez arriver automatiquement sur vos courriers et y trouver vos relevés de paiement.

